

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Un nouveau site internet de l'Etat dans le Gers

Au-delà d'une simple refonte technique, le nouveau site internet de l'Etat dans le Gers, accessible depuis le 20 mars 2012 à l'adresse [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr), propose de rendre cohérente la présence de l'Etat dans le département.

Sa nouvelle présentation a eu à cœur de tenir compte des attentes de tous les publics. C'est pourquoi, son contenu est destiné aux particuliers, aux professionnels, aux agriculteurs, aux associations et aux collectivités territoriales.

Plusieurs rubriques sont proposées :

- **"Les services de l'État"** qui a pour vocation de présenter les différents services, leur organisation, plan d'accès, coordonnées et horaires d'ouverture...;
- **"Les politiques publiques"** qui présente l'ensemble des thématiques des services de l'État ;
- **"Les actualités"** qui propose des informations dynamiques et rafraîchies au fil de l'eau en fonction des actualités ;
- **"Les publications"** : rapport d'activité, publication légales, recueil des actes administratifs, lettre électronique ;
- **"Les démarches administratives"** : un accès direct aux services avec une mise en avant des démarches les plus utilisées ;
- **" Espace Presse"** : agendas, calendrier des événements, dossiers et communiqués de presse.

Ce site est en cours de construction, ses rubriques seront dans les prochains jours renseignées.

L'ancien site restera accessible (lien précisé en page d'accueil) jusqu'à complète migration de son contenu sur le nouveau.